



Bramois/Sion, le 7 décembre 2020

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

**4<sup>e</sup> Prix de la Fondation Pralong:  
La Maisonnée, à Sion, récompensée**

**Ce samedi 5 décembre, la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer, présidée par Jean Zermatten, a attribué son prix à l'association La Maisonnée. Installé à Sion, le lieu accueille des femmes majeures seules avec enfants, en difficulté financière, psychique et sociale. En plus de leur offrir un milieu sécurisant, la structure cherche à en faire des actrices de leur renouveau. Une offre née il y a deux ans, et qui comble un vide dans la prise en charge offerte par notre canton.**

  
la  
maisonnée



Le besoin, le modèle, le réseau. Ce sont les trois raisons qui, en cette fin d'année, ont incité la Fondation Pralong à choisir la Maisonnée, à Sion, comme bénéficiaire du prix de 10'000 francs qu'elle attribue tous les deux ans. Ainsi, après Béatrice Jordan en 2014 (SOS Enfants de chez nous), puis Philippe Gex (La Maison de Terre des hommes Valais) et Bernard Jaquet (Patouch), ce fut au tour samedi dernier de La Maisonnée, par sa présidente Joëlle Carron et ses co-directrices Aude Gygax et Anne-Marie Roduit Thétaz, d'être distinguées.

**Davantage que des «objets de charité»,  
des «actrices de leur renouveau»**

«Vous répondez à un besoin réel et peu considéré, a expliqué Jean Zermatten, président de la Fondation Pralong. Il suffit pour s'en convaincre de lire que vous avez offert en 2019 pas moins de 987 nuitées «maman» et 927 nuitées «enfant». Et il y a fort à parier que la crise sanitaire de 2020 fasse encore

grimper vos chiffres. Votre modèle d'intervention est lui aussi remarquable. Loin de considérer vos bénéficiaires comme des «objets de charité», vous vous employez à en faire des actrices de leur renouveau.» Un défi qui englobe notamment la recherche de sens, le travail sur l'autonomie, l'insertion sociale ou encore l'orientation professionnelle.

«Enfin, et c'est à souligner car dans le monde caritatif, chacun a tendance à défendre son pré carré, vous avez construit un réseau de collaborations judicieux et performant, qui intègre les centres médico-sociaux, les Offices pour la protection de l'enfant (OPE), mais aussi les autres institutions du domaine ou parallèles, telles que Le Baluchon, Le Berceau, Chez Paou, SOS Futures mères, etc.»

**Un comité qui travaille à la pérennité, un binôme socio-éducatif sur le terrain**

A l'heure de la remise officielle du chèque, Joëlle Carron, présidente de La Maisonnée, a pour sa part souligné le travail d'équipe. «La Maisonnée, c'est la complémentarité de deux équipes. Dans l'ombre, un comité engagé, solide, qui travaille à assurer la pérennité de l'institution, conscient que chaque année financée est une année gagnée pour les enfants et leur mère, une année porteuse de vie et d'espoir. Et puis sur le terrain, nous pouvons compter sur le binôme très complémentaire que forment nos co-directrices Aude Gygax et Anne-Marie Roduit Thétaz, professionnelles du domaine socio-éducatif, qui



Fondation  
**Alexandre et Ida Pralong-Dayer**

1950 Sion  
[www.fondation-pralong.ch](http://www.fondation-pralong.ch)

portent au quotidien notre mission aux côtés des bénéficiaires. Grâce à cette belle complémentarité, nous avons pu en deux ans seulement trouver nos marques.»



Devant les locaux de la structure d'accueil, Joëlle Carron, présidente de La Maisonnée, reçoit le chèque des mains de Jean Zermatten, président de la Fondation Pralong. Et l'on peut lire au-dessus de la porte d'entrée, le leitmotiv des lieux: *porta pater et cor magis*. Quand la porte s'ouvre, le cœur en fait autant.

Une complémentarité qui, comme l'ont expliqué avec authenticité Anne-Marie Roduit Thétaz et Aude Gygax, s'est construite après une phase d'approvisionnement. «Nous avons passé deux ans à monter un projet de structure d'accueil pour femmes avec enfants. Devant l'absence de soutien offert par le canton, nous sommes allés voir ailleurs, et sur le bureau du prévôt du Gd-St-Bernard, notre dossier a rencontré celui de Joëlle Carron! La Maisonnée était portée par des personnes inspirées de valeurs chrétiennes, notre projet n'avait aucun ancrage religieux. Nous nous sommes rencontrées, avons échangé durant six mois, et au bout de cette phase d'approche, nous nous sommes rendus à l'évidence: nous partageons les mêmes valeurs, d'où qu'elles viennent.» La Maisonnée est ainsi née. Après deux ans, elle a pour seul regret de ne pas pouvoir pour l'instant étendre ses prestations aux femmes mineures.

### **Hommage à la fondatrice, décédée le 18 mai 2020**

Au terme de la petite cérémonie, réduite à dix convives en raison des contraintes sanitaires, Jean Zermatten a finalement tenu à rendre hommage à Gikta Pralong, fondatrice décédée le 18 mai dernier, sans qui ce soutien n'aurait pas pu avoir lieu: «Elle voulait que la fortune qu'elle avait en partie hérité de ses parents, puis arrondie par le travail de toute une vie, serve les enfants du Valais. Nous la remercions pour cette générosité, et nous nous employons ainsi à soutenir les institutions, organisations et autres associations ou fondations qui œuvrent dans ce domaine.»



### **Association La Maisonnée / Portrait express**

L'association La Maisonnée a été créée en janvier 2018. Le 5 novembre de la même année, elle ouvrait une structure d'accueil en ville de Sion; 9 jours plus tard, elle était officiellement reconnue d'utilité publique.

Environ 4-5 familles sont en permanence accueillies, qui bénéficient d'un hébergement et d'un encadrement socio-pédagogique. La Maisonnée leur permet dans un premier temps de prendre conscience de leur identité et de leur situation, puis d'acquérir de nouvelles compétences personnelles, familiales, sociales et professionnelles qui les amèneront à la plus grande autonomie possible, pour elles et leurs enfants.

Si l'association est ecclésiale et d'identité chrétienne, le séjour à La Maisonnée n'est lié à aucune condition d'appartenance ou de pratique religieuse.

L'association est soutenue financièrement par des fondations privées et des dons.

### **Une fondation à la mémoire d'Ida et Alexandre Pralong-Dayer**

Honorer et conserver vivante la mémoire de ses parents en faisant bénéficier les enfants du Valais des fruits du travail qu'ils avaient accompli en tant qu'entrepreneurs. Ce souhait, Gikta Pralong l'a concrétisé le 19 août 2013, lorsqu'elle a officiellement créé la fondation qui porte leur nom, Alexandre et Ida Pralong-Dayer. Reconnue d'utilité publique par l'Etat du Valais, la Fondation Alexandre et Ida Pralong-Dayer soutient et aide financièrement des associations ou fondations privées actives dans le domaine de l'enfance, domiciliées et développant leurs actions en Valais. Cet appui concerne des structures s'occupant d'enfants tant de manière directe (travail avec et pour des enfants) qu'indirecte (travail pour la promotion, l'application et la défense de leurs droits).

Un prix de 10'000 francs est attribué un an sur deux, et les demandes qui parviennent à la fondation durant l'année sont traitées au cas par cas par le Conseil de fondation.

Quatre prix de 10'000 francs ont déjà été attribués, et près d'une trentaine de soutiens plus modestes attribués.

---

#### **Renseignements complémentaires:**

M. Jean Zermatten, président de la Fondation Pralong  
contact@fondation-pralong.ch  
[www.fondation-pralong.ch](http://www.fondation-pralong.ch)

Mme Joëlle Carron, présidente de l'association La Maisonnée  
Tél. 078 734 08 61, [joelle.carron@gmail.com](mailto:joelle.carron@gmail.com)

Mmes Anne-Marie Roduit Thétaz et Aude Gyax, co-directrices La Maisonnée  
Tél. 077 522 85 65 – Tél. 077 522 85 64 / [info@maisonnee.ch](mailto:info@maisonnee.ch)